

Insee Conjoncture

Franche-Comté



N° 5

Mai 2015

Le bilan économique
2014, encore une année difficile pour
l'économie franc-comtoise

Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de janvier à mai 2015. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Signes conventionnels utilisés

... Résultat non disponible

/// Absence de résultat due à la nature des choses

e Estimation

p Résultat provisoire

r Résultat révisé par rapport à l'édition précédente

n.s résultat non significatif

€ euro

M Million

Md Milliard

Sommaire

Synthèse régionale	4
Encore une année difficile pour l'économie franc-comtoise en 2014	
Emploi	6
Recul des effectifs salariés dans tous les secteurs sauf l'intérim	
Chômage et politique d'emploi	8
Nouvelle hausse du chômage franc-comtois	
Démographie d'entreprises	10
Baisse des créations d'entreprises malgré un rebond dans l'industrie	
Construction	12
Nombre de permis de construire délivrés : la baisse continue en 2014	
Tourisme	14
La fréquentation touristique encore en baisse en 2014	
Transports	16
Une année morose excepté pour le transport aérien	
Agriculture	18
Une bonne année laitière ternie par des prix des céréales en baisse	
Frontaliers	20
Une croissance de l'emploi frontalier comtois relativement modeste en 2014	
Définitions	22

Synthèse régionale

Encore une année difficile pour l'économie franc-comtoise en 2014

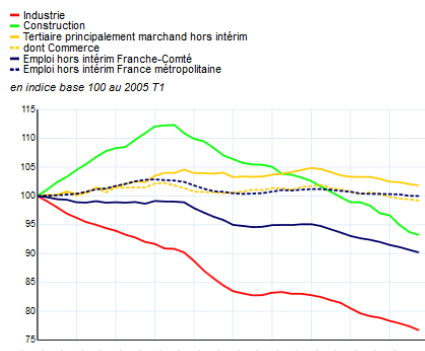
Julie Pariente, Insee Franche-Comté

Dans un contexte d'accélération de l'activité mondiale, conjuguant reprise des économies avancées et ralentissement de l'activité des pays émergents, l'économie française croît faiblement en 2014 (+0,2%). Malgré quelques signes de reprise enregistrés au niveau national, la plupart des indicateurs de l'économie franc-comtoise au mieux, se stabilisent, au pire, continue la baisse initiée l'année précédente. L'emploi salarié marchand franc-comtois recule davantage en 2014 qu'un an auparavant. Dans le même temps, le taux de chômage recommence à augmenter.

Dégradation du marché du travail

En 2014, la baisse de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands non agricole est plus marquée dans la région qu'en moyenne en France métropolitaine (-1,9% contre -0,5%). Cette diminution est également, dans la région, deux fois et demie plus forte qu'un an auparavant. L'ensemble des secteurs est concerné par cette contraction de l'emploi salarié. Malgré une évolution en dents de scie en 2014, l'emploi intérimaire échappe à cette baisse généralisée en restant stable (figure 1).

1 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands dans la région



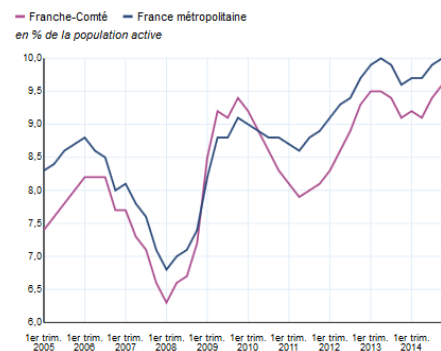
Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi.

Les secteurs de la construction et de l'industrie restent les plus touchés par la diminution du nombre de salariés. La fabrication de matériels de transport demeure la branche industrielle enregistrant le plus fort recul.

Le nombre de travailleurs frontaliers s'accroît encore mais à un rythme plus modeste que les années antérieures. Les cantons suisses de Neuchâtel et de Vaud continuent d'être les lieux de travail de prédilection des Francs-Comtois travaillant en Suisse, même si le travail frontalier tend à se diffuser vers d'autres cantons.

2 Évolution trimestrielle du taux de chômage



Note : données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

En 2014, la progression du nombre de demandeurs d'emploi s'accélère par rapport à l'année précédente et n'épargne aucune tranche d'âge. Le nombre de personnes inscrites à Pôle Emploi en tant que demandeurs d'emploi de catégories A, B et C s'élève à un niveau jamais égalé depuis vingt ans. Le taux de chômage repart à la hausse après l'inflexion enregistrée en 2013. Fin 2014, il s'établit à 9,6% soit 0,5 point de plus qu'un an auparavant (figure 2).

Bilan mitigé pour l'agriculture et les transports

En 2014, la qualité des productions végétales et de la vigne est décevante sous l'effet d'une météo capricieuse. En

revanche, malgré ces conditions météorologiques difficiles, la production laitière ne ralentit pas.

La production de fromage progresse également. Le prix du lait destiné aux productions AOP atteint encore un niveau record. Dans la filière animale, le nombre d'abattages annuels est en hausse et permet de compenser la baisse des prix de la viande.

Le transport passager aérien continue son essor grâce au développement de l'aéroport de Dole – Jura à l'international. À l'inverse, le marché de l'automobile continue de se contracter et les immatriculations de véhicules neufs sont à leur plus bas niveau.

Construction et tourisme : encore une année morose

En matière de construction et de vente de logements, l'année 2014 ne déroge pas aux années précédentes : l'année a encore été difficile. Le nombre de permis de construire atteint un niveau historiquement bas. Néanmoins le recul enregistré en 2014 est un peu moins important que ces dernières années. Concernant la vente de logements, le nombre d'invendus est en baisse. Toutefois le stock de logements neufs disponibles reste à un niveau élevé.

En 2014, la baisse de la fréquentation touristique se poursuit dans l'hôtellerie et les campings. Les mauvaises conditions climatiques, d'une part, et la conjoncture économique défavorable, d'autre part, expliquent cette nouvelle dégradation de la fréquentation touristique dans la région.

Dans un contexte de repli de l'activité pour de nombreux secteurs, les créations d'entreprises sont encore en recul sur un an, notamment dans la construction. Les créations dans l'industrie enregistrent une hausse significative, contrairement à l'année précédente. Le nombre de défaillances d'entreprises en date de jugement repart à la baisse en 2014. ■

Contexte national

En 2014, l'économie française croît faiblement, le pouvoir d'achat des ménages accélère

Laurent Clavel, Direction des études et synthèses économiques, Insee

Légère accélération de l'activité mondiale

En 2014, l'activité mondiale accélère légèrement : la reprise s'affermi dans les pays avancés, tandis que la croissance fléchit dans la plupart des pays émergents.

Dans les pays avancés, l'accélération de l'activité recouvre un décalage conjoncturel entre d'une part les pays anglo-saxons et d'autre part la zone euro. Ainsi, l'activité progresse à un rythme soutenu dans les premiers. La zone euro, en revanche, après deux années de contraction de l'activité, ne renoue que timidement avec la croissance et les hétérogénéités y restent fortes. La croissance de la zone se redresse surtout à la fin de l'année, sous l'effet notamment de deux stimuli extérieurs : d'une part le prix du pétrole baisse fortement au second semestre, d'autre part l'euro se déprécie nettement par rapport au dollar.

Dans les pays émergents, l'activité ralentit pour la quatrième année consécutive, sous l'effet de l'essoufflement de la croissance chinoise, mais aussi de la dégradation dans plusieurs autres grands pays, notamment le Brésil et la Russie.

L'économie française croît faiblement

En 2014, le PIB de la France progresse de 0,2 % après + 0,7 % en 2013 (*figure 1*).

La demande intérieure hors stocks est le principal contributeur à la croissance du PIB, à hauteur de + 0,5 point, comme en 2013. La consommation des ménages accélère légèrement (+ 0,6 % après + 0,4 % en 2013). La demande intérieure est également soutenue par le dynamisme des dépenses de consommation des administrations publiques (+ 1,6 %, comme en 2013), tandis que leur investissement recule fortement (- 6,9 % après + 0,1 % en 2013). L'investissement des entreprises non financières se redresse (+ 2,0 % après + 0,5 % en 2013), alors que l'investissement des ménages, principalement en logements, se replie pour la troisième année consécutive (- 5,3 % en 2014). Au total,

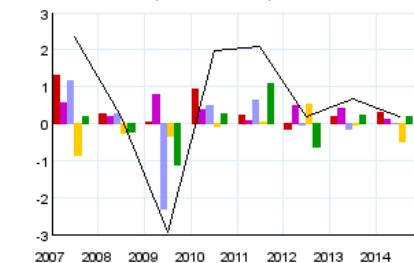
l'investissement de l'ensemble des secteurs se replie en 2014 (- 1,2 %) plus fortement qu'en 2013 (- 0,6 %) (*figure 2*).

En 2014, les exportations gagnent en dynamisme (+ 2,4 % après + 1,7 % en 2013). Mais les importations accélèrent plus vivement (+ 3,8 %, après + 1,7 %). Au total, la contribution des échanges extérieurs à la croissance du PIB devient négative (- 0,5 point après une contribution neutre en 2013).

1 Évolution du PIB en volume et contribution à cette évolution

■ Consommation des ménages
■ Demande publique (1)
■ Investissement privé
■ Échanges extérieurs
■ Variation de stocks
■ Produit intérieur brut (PIB)

variation annuelle en %, contributions en points



Source : Insee, comptes nationaux, base 2010

Par branche, l'activité est portée par les services marchands (+ 0,5 % après + 0,7 %), les services non marchands (+ 1,0 % après + 1,2 %) et l'agriculture (+ 8,5 % après - 1,9 %). L'activité de la branche énergie-eau-déchets se replie fortement (- 2,1 % après + 2,2 % en 2013), en raison d'un climat doux en début comme en fin d'année. La construction recule fortement (- 3,6 %), après une quasi-stabilisation en 2013 (+ 0,1 %). L'activité dans l'industrie manufacturière se replie (- 0,7 % après + 0,5 %).

Le pouvoir d'achat rebondit

Le pouvoir d'achat rebondit (+ 1,1 % après - 0,1 % en 2013). En termes nominaux, le revenu des ménages gagne en dynamisme (+ 1,1 % après + 0,7 % en 2013), alors que les prix de la consommation décélèrent de

nouveau nettement (0,0 % après + 0,8 % en 2013).

L'emploi total croît légèrement

L'emploi salarié marchand non agricole recule légèrement (- 0,2 %), en raison du faible rythme de croissance de l'activité. Mais, grâce aux créations nettes d'emplois dans les branches non marchandes, principalement des contrats aidés (notamment la montée en charge des emplois d'avenir), l'emploi total augmente en moyenne sur l'année (+ 0,3 %) et le taux de chômage est quasi stable en moyenne annuelle (10,2 % après 10,3 % en 2013). ■

2 Le PIB et les opérations sur biens et services

	Évolution en volume aux prix de l'année précédente (en %)			2014	
	2012	2013	2014	En milliards d'euros	Contribution à la croissance du PIB en volume
Produit intérieur brut (PIB)	0,2	0,7	0,2	2 060,9	0,2
Importations	0,7	1,7	3,8	630,1	-1,2
Consommation effective des ménages, dont :	0,2	0,6	0,9	1 464,8	0,7
- dépenses des ménages	-0,3	0,4	0,6	1 094,9	0,3
- dépense individualisable des administrations	1,5	1,6	1,6	546,0	0,4
Consommation collective des administrations publiques	1,4	1,9	0,8	175,9	0,1
Formation brute de capital fixe, dont :	0,2	-0,6	-1,2	443,1	-0,3
- entreprises non financières	-0,2	0,5	2,0	248,8	0,2
- ménages	-2,1	-1,5	-5,3	98,8	-0,3
- administrations publiques	1,8	0,1	-6,9	75,2	-0,3
Variations de stocks (contribution à la croissance)	-0,6	0,2	0,2	10,0	0,2
Exportations	2,5	1,7	2,4	593,6	0,7

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010

Avertissement :

Dans le cadrage national, les évolutions sont en moyenne annuelle ; elles sont principalement en glissement annuel (T4 2014 / T4 2013) pour les autres évolutions du Bilan, ce qui peut expliquer certains écarts entre les chiffres du cadrage national et le reste du Bilan économique régional.

Emploi

Recul des effectifs salariés dans tous les secteurs sauf l'intérim

En 2014, la baisse des effectifs salariés francs-comtois des secteurs marchands non agricoles est plus forte qu'en 2013. Tous les grands secteurs d'activité sont touchés par cette dégradation de l'emploi, en particulier l'industrie et la construction. Dans l'industrie, la fabrication de matériels de transport est le secteur qui perd le plus d'emplois. L'intérim, quant à lui, se stabilise.

Julie Pariente, Insee Franche-Comté

Une mauvaise année pour l'emploi

Entre fin 2013 et fin 2014, les effectifs d'emplois salariés diminuent plus fortement en Franche-Comté qu'en moyenne métropolitaine (-1,9 % contre -0,5 %). Avec 4 600 emplois salariés perdus contre 1 800 en 2013, la baisse de l'emploi régional est deux fois et demie plus importante qu'un an auparavant. Elle reste toutefois moindre qu'en 2012 (-7 000 emplois salariés). Par rapport à la tendance 2008-2013, marquée par une diminution de 1,2 % en moyenne par an, 2014 apparaît comme une mauvaise année en matière d'emploi en Franche-Comté (*figure 1*).

Aucun département n'échappe à cette tendance. Sur un an, la Haute-Saône enregistre la plus forte baisse (-3,0 %). Dans le Doubs, le Territoire de Belfort et le Jura, les effectifs salariés se contractent respectivement de 1,9 %, de 1,4 % et de 1,2 % (*figure 2*).

Évolution en dents de scie de l'emploi intérimaire

En un an, aucun secteur d'activité n'est épargné par la baisse des effectifs salariés (*figure 3*). L'emploi hors intérim recule de 2,0 % contre -1,4 % au cours de l'année 2013. Seuls les effectifs intérimaires sont stables. Sur l'ensemble de l'année 2014, les effectifs intérimaires

évoluent en dents de scie d'un trimestre à l'autre. Le recours à l'intérim, notamment dans l'industrie et la construction, s'impose comme un mode privilégié de gestion de la main d'œuvre, permettant aux entreprises de s'adapter aux variations de court terme de l'activité économique (*figure 4*).

L'évolution des effectifs intérimaires est contrastée selon les départements. En un an, ils baissent légèrement dans le Jura (-0,9 %) et fortement en Haute-Saône (-4,5 %). À l'inverse, ils progressent faiblement dans le Doubs (+0,9 %) et de manière plus significative dans le Territoire de Belfort (+3,6 %).

Forte baisse de l'emploi industriel, notamment dans la fabrication de matériels de transport

En 2014, 2 400 emplois disparaissent dans l'industrie. Cette dégradation de l'emploi industriel (-2,8 %) succède au recul enregistré en 2013, déjà très marqué (-3,2 %). 62 % des emplois industriels supprimés en 2014 relèvent de la fabrication de matériels de transport, intégrant notamment l'industrie automobile. Au total, les effectifs de cette branche baissent de 7,3 % en un an (*figure 1*).

Le recul de l'emploi industriel est le plus important dans le Doubs (-3,2 %). Il est moins marqué dans le Jura et la Haute-Saône (-2,4 % dans

chacun) et encore moins dans le Territoire de Belfort (-1,8 %). Dans tous les départements de la région, la contraction de l'emploi industriel est plus importante que celle observée en moyenne en France métropolitaine (-1,2 %).

En 2014, l'emploi dans la construction suit la même tendance baissière (-3,9 %) que celle observée en moyenne en France métropolitaine (-3,5 %). Dans ce secteur, la dégradation est moindre dans le Jura (-1,5 %) que dans les autres départements (-4,4 % dans le Doubs et le Territoire de Belfort et -5,4 % en Haute-Saône).

Dans le tertiaire marchand, la baisse est moins forte que dans l'industrie mais atteint tout de même 1 400 emplois, soit une diminution de 1,0 % sur un an. Avec 520 emplois salariés en moins, le commerce est le secteur le plus touché devant celui des transports (-480 emplois). Hors intérim, la Haute-Saône enregistre la plus importante baisse de l'emploi tertiaire marchand de la région (-2,8 %). Dans les autres départements, le recul est plus modéré : -1,2 % dans le Territoire de Belfort, -0,9 % dans le Doubs et -0,3 % dans le Jura (*figure 2*). ■

Pour en savoir plus

- Pariente J., « Peu de signes d'amélioration », *Insee Conjoncture Franche-Comté* n° 4, avril 2015
- Passeron V., Clavel L., Fortin A. et Marc B., « Un peu de carburant pour la consommation et pour les marges », *Note de conjoncture*, mars 2015

1 Emploi salarié des secteurs principalement marchands

en %

Secteur d'activité - NAF rév. 2, 2008	2014 T4 (en milliers)	Glissement annuel		Glissement annuel moyen 2013/2008 (1)	
		Franche-Comté	France métropolitaine	Franche-Comté	France métropolitaine
Industrie	84,5	-2,8	-1,2	-2,6	-2,0
Industrie agro-alimentaire	10,6	-1,1	0,1	0,5	-0,4
Energie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	4,5	0,6	1,0	0,1	0,2
Biens d'équipement	10,3	-1,9	-1,4	-3,7	-2,8
Matériels de transport	19,1	-7,3	-2,7	-2,9	-2,0
Autres branches industrielles	40,0	-1,5	-1,7	-3,3	-2,9
Construction	20,8	-3,9	-3,5	-2,6	-1,5
Tertiaire marchand	136,4	-1,0	0,1	0,1	0,3
Commerce	45,2	-1,1	-0,5	-0,2	-0,2
Transports	16,9	-2,8	-0,5	-1,5	-0,3
Hébergement - restauration	10,6	-0,1	0,8	0,4	0,9
Information - communication	3,1	-1,3	0,8	-2,6	0,3
Services financiers	9,7	-0,3	0,5	0,1	0,2
Services immobiliers	2,8	-1,4	-0,1	-0,5	-0,5
Services aux entreprises	23,2	-1,3	0,8	-0,4	0,9
Services aux ménages	12,6	0,4	0,8	1,1	0,7
Intérim	12,2	-0,1	0,1	4,9	1,1
Total	241,7	-1,9	-0,5	-1,2	-0,4

Note : données CVS.

(1) : glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi.

2 Emploi salarié par département et par secteur

en %

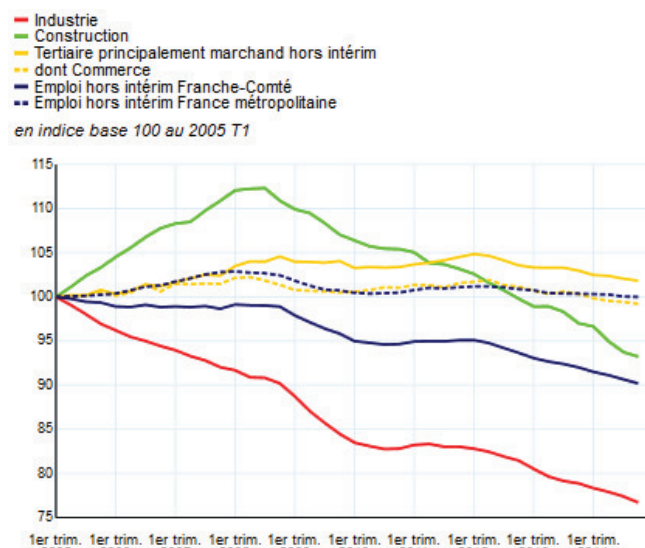
	2014 T4 (en milliers)	Glissement annuel					Total
		Industrie	Construction	Tertiaire marchand	dont Commerce	dont Intérim	
Doubs	120,2	-3,2	-4,4	-0,8	-1,5	0,9	-1,9
Jura	53,1	-2,4	-1,5	-0,3	-0,3	-0,9	-1,2
Haute-Saône	38,9	-2,4	-5,4	-3,0	-2,1	-4,5	-3,0
Territoire de Belfort	29,5	-1,8	-4,4	-0,9	0,4	3,6	-1,4
Franche-Comté	241,7	-2,8	-3,9	-1,0	-1,1	-0,1	-1,9

Note : données CVS.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi.

3 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands dans la région

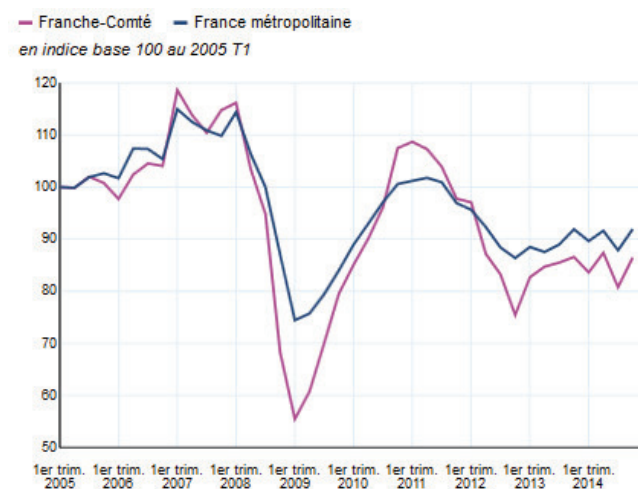


Note : données CVS.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi.

4 Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire



Note : données CVS.

Champ : emploi intérimaire en fin de trimestre.

Source : Insee, estimations d'emploi.

Chômage et politique de l'emploi

Nouvelle hausse du chômage franc-comtois

Après une baisse en 2013, le taux de chômage est reparti à la hausse en 2014 en Franche-Comté. Au quatrième trimestre, il s'établit à 9,6 % de la population active soit 0,5 point de plus qu'au dernier trimestre 2013. Il reste cependant inférieur de 0,4 point à la moyenne métropolitaine. Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi progresse à un rythme plus soutenu que l'année précédente. Le nombre d'emplois aidés diminue en 2014 en raison de la réduction des enveloppes budgétaires. Après une légère hausse fin 2013, le nombre d'heures d'activité partielle consommées par les entreprises diminue à nouveau au 1^{er} semestre 2014.

Julie Pariente, Insee Franche-Comté

Hausse du taux de chômage

Fin 2014, le taux de chômage en Franche-Comté s'élève à 9,6 % de la population active, en hausse de 0,5 point par rapport à fin 2013. Le taux de chômage franc-comtois recommence à augmenter à partir du deuxième trimestre 2014. Sur un an, il progresse dans l'ensemble des départements comtois, le Jura enregistrant l'augmentation la plus faible (*figure 1*).

Le taux de chômage de la France métropolitaine s'établit à 10,0 % au quatrième trimestre 2014, soit une hausse de 0,4 point par rapport au quatrième trimestre 2013. Comme en Franche-Comté, le taux de chômage atteint ainsi en moyenne son plus haut niveau depuis 10 ans (*figure 2*).

Progression du nombre de demandeurs d'emploi

Au 31 décembre 2014, le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B et C inscrits à Pôle emploi s'établit à 89 500 en Franche-Comté. Par rapport à la fin de l'année 2013, leur nombre augmente de 5,8 % dans la région, s'élevant à un niveau jamais égalé depuis les vingt dernières années. Parmi eux, 59 800 n'ont aucun emploi (catégorie A) soit une hausse de 4,8 % (*figure 3*).

La hausse du nombre des demandeurs d'emploi reste particulièrement importante

chez les 50 ans et plus (+8,9 % en catégorie A) et n'épargne aucune tranche d'âge. Le nombre de chômeurs de longue durée de catégorie A, B ou C augmente quant à lui de 4,6 % après la forte progression enregistrée en 2013.

Diminution des emplois aidés, stabilité des emplois d'avenir et des contrats en alternance

Dans un contexte économique peu créateur d'emplois, les différentes mesures d'aide à l'emploi demeurent un vecteur essentiel de l'insertion professionnelle des publics en difficulté. Une nouvelle fois, en 2014, la mise en œuvre des politiques de l'emploi se heurte à un cadre budgétaire contraint.

Dans la région, la formation par alternance demeure l'un des principaux dispositifs du secteur marchand aidé avec notamment 5 840 contrats d'apprentissage signés en 2014 (stable par rapport à 2013). 850 CUI - CIE (Contrat Unique d'Insertion - Contrat Initiative Emploi) ont été conclus soit une cinquantaine de moins qu'en 2013. En revanche, les contrats de génération (880) et les emplois d'avenir (310) sont en hausse.

Dans le secteur non marchand, les CUI - CAE (Contrat Unique d'Insertion - Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi) représentent le cœur du dispositif d'aide à l'emploi, avec 6 310 contrats signés en 2014.

Toutefois, la baisse des enveloppes budgétaires a réduit d'environ un cinquième le nombre de contrats signés en 2013. Les emplois d'avenir dans ce secteur (1 110) sont également en légère diminution.

En 2014, plus de 2 800 jeunes Francs-Comtois âgés de 16 à 25 ans en risque d'exclusion professionnelle bénéficient d'un contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) (*figure 4*).

Un recours au chômage partiel en diminution sur le premier semestre 2014

Depuis 2013, le recours à l'activité partielle dans la région diminue. Hormis une légère hausse enregistrée lors du dernier trimestre 2013, le nombre d'heures d'activité partielle consommées ne cesse de baisser. Ainsi, durant le premier semestre 2014, le volume d'heures d'activité partielle a diminué de près de 80 %.

La Franche-Comté suit ainsi la même tendance que celle observée en moyenne en France métropolitaine. Son profil industriel accentue les variations du recours à ce mode de gestion de l'activité à court terme. Cette tendance vaut pour tous les territoires, y compris le Doubs qui regroupe souvent l'essentiel du volume d'heures d'activité partielle consommées (*figure 5*). ■

Pour en savoir plus

- Pariente J., « Peu de signes d'amélioration », *Insee Conjoncture Franche-Comté* n° 4, avril 2015
- Passeron V., Clavel L., Fortin A. et Marc B., « Un peu de carburant pour la consommation et pour les marges », *Note de conjoncture*, mars 2015

1 Taux de chômage

en % de la population active

	2013 T4	2014 T1	2014 T2	2014 T3	2014 T4 (p)	Évolution 2014T4/2013T4 (en points de %)
Doubs	9,1	9,2	9,1	9,3	9,6	0,5
Jura	7,4	7,4	7,3	7,6	7,7	0,3
Haute- Saône	9,8	9,9	9,9	10,2	10,4	0,6
Territoire de Belfort	11,3	11,4	11,4	11,7	11,8	0,5
Franche- Comté	9,1	9,2	9,1	9,4	9,6	0,5
France métropolitaine	9,6	9,7	9,7	9,9	10,0	0,4

p : données provisoires.

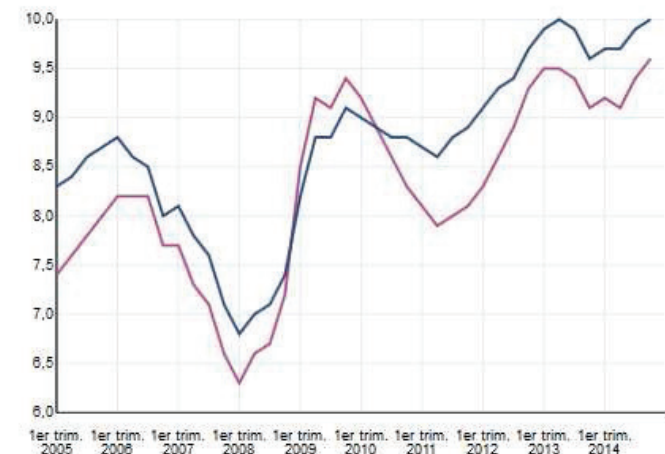
Note : données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

2 Évolution trimestrielle du taux de chômage

— Franche-Comté — France métropolitaine

en % de la population active



Note : données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

3 Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2014 (en milliers)		Évolution 2014/2013 (en %) (1)	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	45,4	32,8	6,5	6,2
Femmes	44,1	27,0	5,1	3,1
Moins de 25 ans	15,4	10,5	4,3	1,8
25 à 49 ans	53,6	34,8	5,0	4,1
50 ans ou plus	20,4	14,4	9,3	8,9
Inscrits depuis un an ou plus	37,3	nd	4,6	nd
Franche- Comté	89,5	59,8	5,8	4,8
France métropolitaine	5 291,8	3 552,9	6,4	5,4

nd : données non disponibles.

(1) : évolution de l'indicateur entre le 31/12/2013 et le 31/12/2014

Note : données brutes.

Sources : Pôle emploi ; DARES.

4 Nombre d'entrées dans les principales mesures d'accompagnement et d'aide à l'emploi

	2013	2014 (p)	Évolution 2014/2013 (en %)
Contrats en alternance			
Contrats de professionnalisation	nd	nd	///
Contrats d'apprentissage du secteur privé	5 842	5 824	-0,3
Emplois aidés du secteur marchand			
Contrat unique d'insertion - Contrat initiative emploi (CUI-CIE)	901	850	-5,7
Emplois d'avenir	286	312	9,1
Emplois aidés du secteur non marchand			
Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) (1)	8 117	6 308	-22,3
Emplois d'avenir	1 136	1 109	-2,4
Mesures d'accompagnement des jeunes			
Contrat d'insertion dans la vie sociale (CVIS)	2 948	2 832	-3,9

p : données provisoires.

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

(1) : les contrats aidés CUI-CAE de 2013 ont une durée de 6 à 24 mois et ceux de 2014, une durée de 12 à 24 mois.

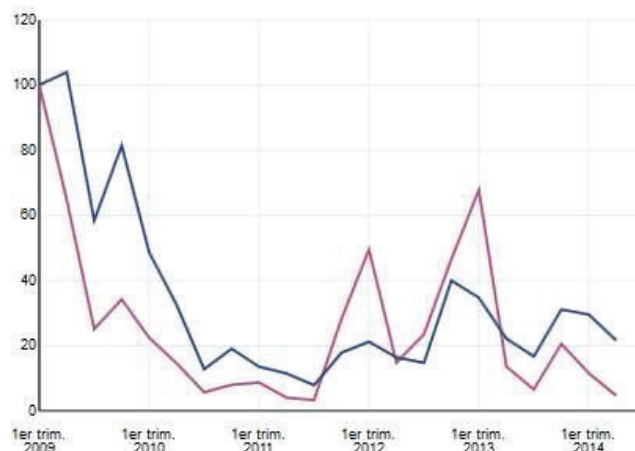
Note : extraction en avril 2015.

Source : DARES.

5 Heures consommées d'activité partielle

— Franche-Comté — France métropolitaine

en indice base 100 au 2009 T1



Note : données brutes, hors conventions FNE et APLD (activité partielle de longue durée).

Source : DARES-DGEFP, extraction Silex.

Démographie d'entreprises

Moins de créations d'entreprises malgré un rebond dans l'industrie

En 2014, 7 000 entreprises ont été créées en Franche-Comté, soit une baisse de 3,2 % par rapport à 2013. Ce fléchissement du nombre de créations concerne tous les types d'entreprises. Sur l'ensemble des créations franc-comtoises, seul le secteur de l'industrie enregistre une hausse (+ 11,3 %). Les défaillances d'entreprises repartent à la baisse en 2014 : 1 000 entreprises ont déposé le bilan, soit un repli de 5,6 % par rapport à l'année 2013.

Jérôme Bourgeois, Insee Franche-Comté

En 2014, 7 007 entreprises ont été créées en Franche-Comté dans l'ensemble des activités marchandes non agricoles : 1 644 entreprises individuelles hors auto-entreprises, 3 687 auto-entreprises et 1 676 sociétés. En 2014, le nombre de créations d'entreprises diminue en Franche-Comté alors qu'il progresse en moyenne en France métropolitaine (- 3,2 % contre + 2,6 %) (figure 1). Il fluctue entre 7 000 et 7 500 depuis 2011, après le pic entraîné par la mise en place en 2009 du régime de l'auto-entrepreneur.

Baisse du nombre de créations quelque soit le type d'entreprise

Après avoir chuté de 17,8 % en 2013, les immatriculations d'auto-entreprises franc-comtoises se replient une nouvelle fois en 2014 (- 2,8 %), au contraire de l'évolution nationale qui redevient positive (+ 3,5 %). Les modifications successives apportées en 2013 et 2014 au régime de l'auto-entrepreneur, requalifié micro-entrepreneur à compter du 19 décembre 2014 suite à la loi Pinel, ont pesé sur l'évolution des demandes d'immatriculations.

Après la très forte hausse enregistrée en 2013 (+ 57 %), le nombre de créations d'entreprises individuelles hors auto-entreprises diminue de 6,0 % en 2014, alors qu'au niveau national la baisse est plus modérée (- 2,9 %).

Le nombre de créations sous forme sociétaire diminue aussi dans la région, alors qu'il est en augmentation au niveau national (- 1,1 % contre + 4,4 %).

La répartition par type de ces nouvelles entreprises franc-comtoises reste stable : 53 % d'auto-entreprises, 23 % d'entreprises individuelles et 24 % sous la forme de

sociétés. En matière de créations d'entreprises, les entreprises individuelles représentent en Franche-Comté une part plus importante qu'en France métropolitaine (+ 5,6 points). À l'inverse le poids des sociétés est plus faible (- 6,0 points) (figure 3).

Recul dans tous les secteurs sauf dans l'industrie

En 2014, le secteur du « commerce, transport, hébergement et restauration » regroupe 30,7 % des créations d'entreprises franc-comtoises, les services aux particuliers 24,1 %, les services aux entreprises 23,8 %, la construction 13,9 % et l'industrie 7,5 % (figure 4).

Sur l'ensemble de ces créations, seul le secteur de l'industrie enregistre une forte hausse en 2014 (+ 11,3 %). Les secteurs des services aux particuliers et des services aux entreprises reculent, respectivement de 2,8 % et 1,9 %. Le secteur du commerce, transport, hébergement et restauration et celui de la construction présentent les plus fortes baisses (respectivement - 5,2 % et - 7,9 %).

En auto-entrepreneariat, le nombre de créations se replie dans tous les secteurs, excepté dans l'industrie (+ 21,7 %). Les créations d'entreprises individuelles hors auto-entreprises baissent fortement dans les secteurs de la construction (- 16,7 %) et du commerce, transport, hébergement et restauration (- 19,5 %). À l'inverse, elles progressent fortement dans le secteur des services aux entreprises (+ 16,0 %). Quant aux créations de sociétés, leur nombre augmente dans l'industrie (+ 10,2 %) et recule dans les secteurs des services aux entreprises, de la construction et des services aux particuliers.

Aucun département franc-comtois n'échappe à la baisse

Le nombre de créations d'entreprises diminue en 2014 dans tous les départements franc-comtois, hormis en Haute-Saône où il reste stable. Cette diminution touche principalement les départements du Jura (- 6,0 %) et du Territoire de Belfort (- 7,7 %). Dans le département du Doubs, le fléchissement est plus modéré (- 1,8 %).

Dans les départements de la Haute-Saône, du Jura et du Territoire de Belfort, la création d'entreprises est particulièrement dynamique dans le secteur de l'industrie avec respectivement une progression de 34,2 %, 26,6 % et 17,0 %. Le Doubs est le seul département où le nombre de nouvelles entreprises dans l'industrie diminue (- 6,8 %).

Recul des défaillances d'entreprises

En 2014, 1 005 entreprises franc-comtoises sont placées en redressement ou en liquidation judiciaire. Sur un an, le nombre de défaillances d'entreprises recule nettement dans la région (- 5,6 %) alors qu'il reste stable en France métropolitaine (- 0,7 %) (figure 2). Le secteur agricole et celui de l'industrie font exception, en progressant respectivement de 9,4 % et de 1,0 % (figure 5).

Cette baisse du nombre de défaillances concerne principalement les départements du Doubs (- 11,0 %) et du Territoire de Belfort (- 23,1 %). À l'inverse, le nombre de défaillances augmente dans le Jura (+ 1,7 %) et beaucoup plus fortement en Haute-Saône (+ 23,1 %). ■

Pour en savoir plus

- Stéphane Adrover, « Un tiers des établissements de Bourgogne Franche-Comté se renouvelle chaque année », *Insee Analyses* n° 9, mai 2015

1 Créations d'entreprises par département

en %

	Sociétés	Entreprises individuelles hors auto-entreprises	Régime d'auto-entrepreneur	Ensemble	
	Évolution 2014/2013	Évolution 2014/2013	Évolution 2014/2013	Créations en 2014 (nombre)	Évolution 2014/2013
Doubs	2,8	-9,4	-0,4	3 364	-1,8
Jura	-9,3	2,6	-8,3	1 544	-6,0
Haute-Saône	-2,3	-7,7	5,0	1 273	0,0
Territoire de Belfort	0,4	-5,9	-12,6	826	-7,7
Franche-Comté	-1,1	-6,0	-2,8	7 007	-3,2
France métropolitaine	4,4	-2,9	3,5	534 454	2,6

Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

2 Défaillances d'entreprises par département

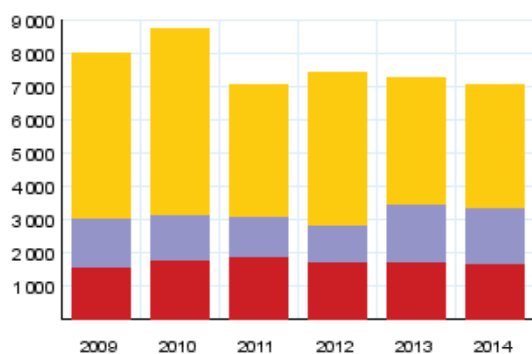
	Défaillances 2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (%)
Doubs	438	-11,0
Jura	235	1,7
Haute-Saône	212	14,0
Territoire de Belfort	120	-23,1
Franche-Comté	1 005	-5,6
France métropolitaine	60 548	-0,7

Note : données brutes, en date de jugement.

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 9/2/15)

3 Créations d'entreprises dans la région Franche-Comté

■ Sociétés
■ Entreprises individuelles hors auto-entreprises
■ Auto-entreprises



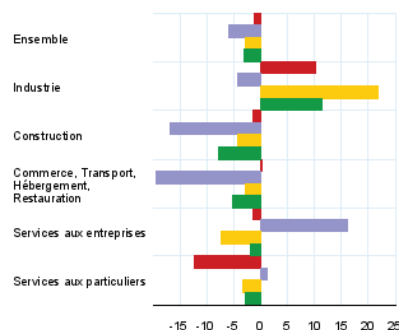
Note : nombre de créations brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

4 Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2013 et 2014 dans la région Franche-Comté

■ Sociétés
■ Entreprises individuelles hors auto-entreprises
■ Auto-entreprises
■ Ensemble
en %



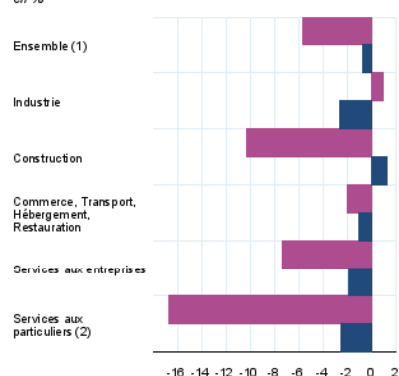
Note : nombre de créations brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

5 Évolution annuelle des défaillances d'entreprises selon le secteur d'activité entre 2013 et 2014 dans la région Franche-Comté

■ Franche-Comté
■ France Métropolitaine
en %



(1) : y compris agriculture.

(2) : hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales.

Note : données brutes, en date de jugement.

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 9/2/15)

Construction

Nombre de permis de construire délivrés : la baisse continue en 2014

Pour la troisième année consécutive, le nombre de délivrances de permis de construire a baissé en 2014 en Franche-Comté (- 9,5 %). Bien que ce recul soit moins fort que les années précédentes, le nombre de permis enregistrés a atteint un nouveau minimum historique. De même, les mises en chantier diminuent fortement, particulièrement celles de maisons. Pour sa part, le nombre de logements neufs vendus en Franche-Comté se stabilise.

Aline Faure, Insee Franche-Comté

Nouveau repli du nombre de permis de construire délivrés en Franche-Comté

En 2014, le nombre de logements autorisés à la construction (4 900) baisse pour la troisième année consécutive en Franche-Comté comme en moyenne en France métropolitaine (respectivement - 9,5 % et - 10,6 %) (*figure 1*). Le recul s'explique dans la région par la chute du nombre de permis délivrés pour la construction de maisons (- 14,3 %), dont le niveau est historiquement bas (3 000). Cette baisse reste forte même si elle s'atténue un peu par rapport à celle enregistrée l'année dernière (- 16,7 %). La Franche-Comté suit ainsi la même tendance que celle observée en moyenne en France métropolitaine depuis 2011 (*figure 3*).

Dans la région, les logements collectifs représentent 38,8 % des logements autorisés. Le nombre de permis de construire délivrés pour ce type de logement se maintient depuis 2012 à 1 900 autorisations par an. À l'échelle nationale en revanche, la tendance est au recul (- 18,0 % entre 2012 et 2014).

Tous les départements sont concernés par ce repli du nombre de permis de construire. Avec près de 250 autorisations de construire en moins, le Doubs enregistre la plus forte baisse.

Ce nouveau recul des autorisations de construire en 2014 ne présage pas une reprise de l'emploi dans le secteur de la construction dans la région.

Légère baisse des surfaces autorisées pour les locaux non résidentiels

En matière de construction de locaux non résidentiels, les autorisations portent en 2014 sur une superficie totale de 709 000 m² dont un tiers de locaux de type agricole. Les surfaces de bureaux et de locaux destinés à l'artisanat autorisées à la construction sont en forte augmentation. Elles compensent ainsi les baisses enregistrées pour les autres types de locaux (hors locaux agricoles). Au total, en un an, les surfaces autorisées diminuent légèrement (- 2,1 %) alors qu'un net recul est observé en moyenne en France métropolitaine (- 11,5 %) (*figure 2*). Toutefois sur la période 2011-2014, la tendance régionale est sensiblement la même que celle constatée au niveau métropolitain (- 29 % contre - 28 %) (*figure 4*).

Fort recul des mises en chantier en 2014

Avec 4 100 mises en chantiers en 2014, le nombre de logements commencés a

brutalement chuté en Franche-Comté (- 22,6 %). Un décrochage, moins important, est aussi observé en France métropolitaine (- 10,9 %). Dans la région, le recul du nombre de mises en chantier est plus prononcé pour les maisons individuelles (- 22,9 %) que pour les logements collectifs (- 16,7 %) (*figure 3*).

Le nombre de logements neufs vendus en Franche-Comté se stabilise

En 2014, 670 logements neufs ont été vendus en Franche-Comté (*figure 5*). Pour la troisième année consécutive, leur nombre se stabilise dans la région. Les ventes de logements neufs retrouvent progressivement leur niveau du début des années 2000.

Comme en moyenne en France métropolitaine, les appartements représentent 90 % des logements neufs vendus. Après deux années successives de baisse, le marché de la vente des appartements neufs se stabilise (+ 0,5 %).

Le nombre de logements invendus diminuent de 10,1 %. Toutefois, le stock de logements disponibles est une fois et demie plus important que le nombre de ventes. La situation est proche de celle observée en 2012. ■

Pour en savoir plus

- Faure A., « Permis de construire et vente de logements neufs : l'année la plus difficile depuis 10 ans », *Franche-Comté - Bilan économique 2013*, mai 2014

1 Logements autorisés par département

	Logements en 2014 (nombre)	Évolution 2014/2013	Évolution annuelle moyenne 2013/2008 (1)
Doubs	2 900	-7,9	-3,3
Jura	900	-3,8	-9,6
Haute-Saône	700	-23,1	-7,2
Territoire de Belfort	400	-5,7	-12,0
Franche-Comté	4 900	-9,5	-6,0
France métropolitaine	356 800	-10,6	-2,5

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
 Note : données brutes provisoires en date réelle.
 Champ : France métropolitaine.
 Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin février 2015.

2 Construction autorisée de locaux non résidentiels, selon le type

	Surfaces autorisées en 2014 (en milliers de m ²)	Franche-Comté		France métropolitaine	
		Évolution 2014/2013	Évolution annuelle moyenne 2013/2008 (1)	Évolution 2014/2013	Évolution annuelle moyenne 2013/2008 (1)
Artisanat	102	236,0	49,0	5,2	42,1
Bureaux	56	90,8	-11,2	-22,3	-1,5
Commerce	77	-1,8	-10,4	-14,1	0,6
Entrepôt	72	-29,7	7,8	8,3	-6,6
Exploitation agricole ou forestière	239	-11,4	-2,4	-13,5	-2,0
Hébergement hôtelier	3	-72,9	5,0	-16,1	3,5
Industrie	92	-8,8	-7,8	-2,0	-14,9
Service public ou d'intérêt collectif	68	-33,0	-0,4	-19,7	-0,9
Ensemble	709	-2,1	-2,7	-11,5	-3,1

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de locaux, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
 Note : données brutes provisoires en date réelle.
 Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin février 2015.

Méthodologie

La base de données Sit@del2 rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales) au service statistique du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE). Les mouvements relatifs à la vie du permis (dépôts, autorisations, annulations, modificatifs, déclarations d'ouverture de chantier, déclarations d'achèvement des travaux) sont exploités à des fins statistiques.

Les séries de la construction utilisées pour la conjoncture et le bilan économique sont élaborées à partir de cette base.

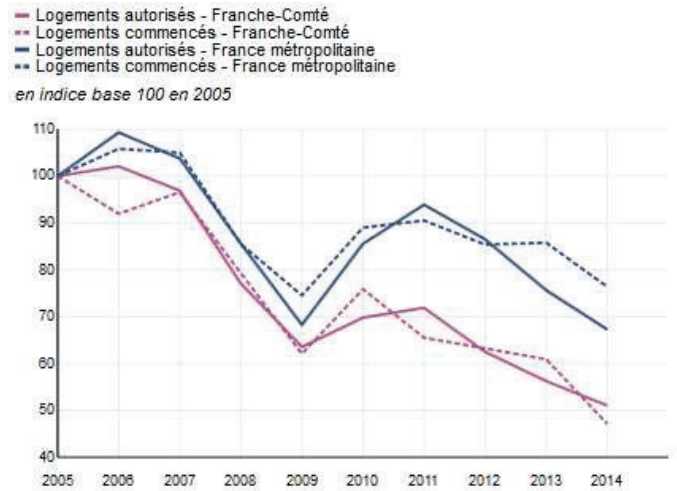
En matière de logement, les séries d'estimations en date réelle sont produites mensuellement pour évaluer le nombre d'autorisations et de mises en chantier. Elles visent à retracer dès le mois suivant, l'ensemble des événements à leur date réelle. Sur la base des données collectées, les séries intègrent une estimation de l'information non encore remontée. Ces séries sont actualisées chaque mois pour prendre en compte les informations les plus récentes. Les estimations en date réelle corrigent des éventuels défauts de collecte des déclarations d'ouverture de chantier.

Pour les locaux non résidentiels, les séries de surface de plancher en date de prise en compte permettent le suivi conjoncturel de ce secteur. Elles agrègent les informations issues des permis (autorisés, commencés, etc.) selon la date d'enregistrement de la donnée dans l'application Sit@del2. Les séries de surface de plancher en date réelle sont utilisées pour les études structurelles.

L'information est restituée selon la date effective de l'autorisation ou de la date de la mise en chantier. Ces séries sont présentées nettes des annulations et ne comportent pas d'estimations : elles minorent donc la réalité, spécialement pour les mois de collecte les plus récents.

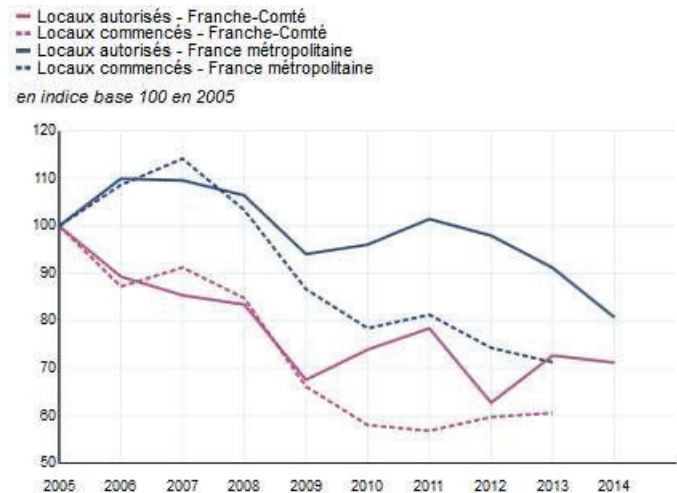
D'autres données, produites à partir des informations collectées sur les formulaires (permis autorisés, déclaration de mise en chantier...) sont disponibles sur le site du SOeS (Accueil > Logement - Construction > Construction > Logement (respectivement "Locaux non résidentiels") > onglet "résultats détaillés").

3 Évolution de la construction de logements



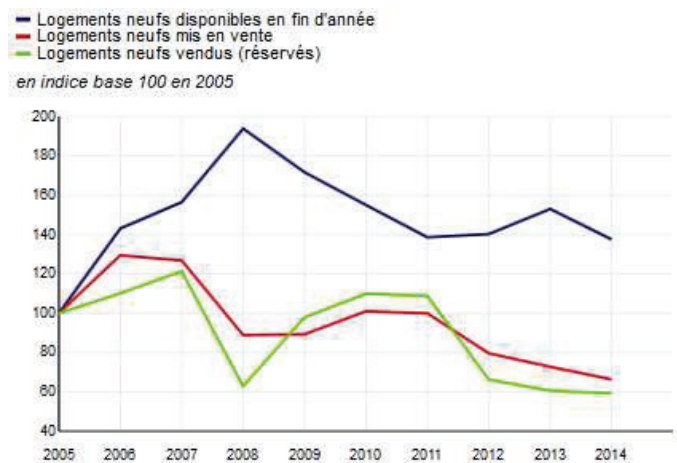
Note : données brutes provisoires en date réelle.
 Champ : logements individuels et collectifs.
 Source : SOeS, Sit@del2.

4 Évolution de la construction de locaux non résidentiels



Note : données brutes provisoires en date réelle.
 Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin février 2015.

5 Évolution de la commercialisation de logements neufs dans la région Franche-Comté



Note : données brutes.
 Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.
 Source : SOeS, enquête ECLN.

Tourisme

La fréquentation touristique encore en baisse en 2014

La fréquentation touristique dans la région en 2014 est en baisse par rapport à 2013. Cette baisse de fréquentation concerne les hôtels (- 1,7 %) et surtout, les campings (- 5,0 %). La conjoncture économique défavorable d'une part, et la météo capricieuse d'autre part, peuvent expliquer cette baisse de fréquentation.

Globalement, les hôtels non classés, très présents en Haute-Saône et dans le Jura, pâtissent le plus de ces conditions défavorables alors que les hôtels classés enregistrent une légère hausse de fréquentation. De même, l'hôtellerie du Doubs est la seule dans la région à enregistrer une hausse des nuitées. En revanche, concernant l'hôtellerie de plein-air, aucun département n'échappe à la chute de la fréquentation.

Gilles Zemis, Insee Franche-Comté

En 2014, les hôtels et les campings francs-comtois ont vendu au total 3,105 millions de nuitées. Les hôtels, avec un total de 1,871 million de nuitées, enregistrent une baisse de fréquentation de 1,7 %, soit un recul similaire à celui observé en moyenne en France métropolitaine (- 1,4 %). Cette baisse de fréquentation est légèrement moins marquée que celle observée dans la région en moyenne annuelle sur la période 2010-2013 (- 2,5 %).

La baisse continue de la fréquentation touristique dans la région depuis 2012 accentue le décrochage par rapport à l'évolution métropolitaine, observé depuis 2010 (*figure 5*).

Une année de transition pour le classement des hôtels

Au cours de l'année 2014, une vingtaine d'hôtels francs-comtois ont obtenu leur classement par Atout France. En Franche-Comté, on observe ainsi une baisse importante d'hôtels non classés (- 12 %) à mettre en regard avec l'augmentation des hôtels classés deux et trois étoiles (+ 12 % pour les deux étoiles et + 7 % pour les trois étoiles). L'hôtellerie classée regroupe désormais en 2014, trois quart des nuitées vendues (*figure 2*). Les évolutions entre 2013 et 2014 par catégorie d'hôtel sont par conséquent biaisées.

Seule l'hôtellerie du Doubs échappe à la baisse

En Franche-Comté, seule l'hôtellerie du Doubs connaît une embellie avec une hausse de fréquentation de 0,6 %

exclusivement due à une augmentation de 3,1 % des nuitées dites d' « agrément ».

En revanche, les hôtels implantés dans les trois autres départements enregistrent un recul marqué de leurs nuitées vendues : - 2,7 % pour les hôtels de la Haute-Saône, - 3,2 % pour ceux du Territoire de Belfort et surtout, - 4,6 % pour l'hôtellerie jurassienne (*figure 1*).

2014 : une année noire pour les campings francs-comtois

Les campings de la région sont les établissements touristiques ayant le plus souffert des mauvaises conditions climatiques durant les mois de juillet et d'août. Avec un total de 1,234 million de nuitées vendues entre mai et septembre 2014, l'hôtellerie de plein-air franc-comtoise enregistre un recul de fréquentation de 5,0 %, contrairement à l'évolution positive moyenne observée en France métropolitaine (+ 0,3 %). Cette évolution est aussi plus défavorable que celle observée en moyenne sur la période 2010-2013 (- 1,1 %). Tous les départements sont concernés : - 2,8 % dans les campings de Haute-Saône, - 3,9 % dans ceux du Doubs, - 5,6 % dans ceux du Jura (regroupant deux tiers des nuitées de la région) et - 7,2 % dans ceux du Territoire de Belfort (*figure 3*).

Les campings ayant au moins trois étoiles, qui représentent 80% des nuitées de plein-

air vendues dans la région, ont été les plus pénalisés par le mauvais temps (- 6,1 %).

Les campings non classés, qui représentent 10 % des nuitées de plein-air vendues, enregistrent une hausse de 3,4 % par rapport à 2013. Cette augmentation doit être relativisée par leur faible poids en nombre de nuitées vendues (*figure 4*).

Une clientèle étrangère présente mais moins nombreuse

Les clients étrangers, qui représentent plus de la moitié des nuitées, ont été beaucoup moins nombreux à séjourner dans les campings francs-comtois que lors de la saison 2013. À l'issue de la saison 2014, le nombre de nuitées de touristes étrangers dans les campings est en baisse de 8,4 % par rapport à l'été 2013, soit 60 470 nuitées de moins (*figure 3*).

En revanche, les hôtels francs-comtois ont vendu davantage de nuitées aux clients étrangers qu'en 2013 (+ 2,6 %). Ce surcroît de nuitées (+ 8 190) ne parvient cependant pas à compenser la baisse enregistrée dans les campings. En effet, les nuitées étrangères représentent une part dans l'hôtellerie beaucoup plus faible (17,3 %) que dans l'hôtellerie de plein-air (53,6 %). ■

Pour en savoir plus

- Zemis G., « Fréquentation dans les campings à l'image de la météo : maussade », *Insee Flash Franche-Comté* n° 6, février 2015
- Le Marre S., « Le plus bas niveau de fréquentation dans les hôtels depuis 2010 », *Insee Flash Franche-Comté* n° 7, février 2015

1 Nombre de nuitées dans les hôtels par département

en %

	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part de nuitées effectuées en 2014 par une clientèle étrangère
	2014 (en milliers)	Évolution 2014/2013	Évolution moyenne annuelle 2013/2010 (1)	
Doubs	945	0,6	-2,2	17,2
Jura	509	-4,6	-2,0	16,2
Haute-Saône	164	-2,7	-9,2	16,2
Territoire de Belfort	253	-3,2	0,1	20,4
Franche-Comté	1 871	-1,7	-2,5	17,3
France métropolitaine	198 509	-1,4	1,0	36,7

Note : données 2014 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

2 Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2014 (milliers)	
	Franche-Comté	France métropolitaine
1-2 étoiles	581	53 862
3 étoiles	790	71 935
4-5 étoiles	76	44 287
Non classés	425	28 426
Total	1 871	198 509

Note : données 2014 définitives.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

3 Nombre de nuitées dans les campings par département

en %

	Nombre de nuitées dans les campings			Part de nuitées effectuées en 2014	
	2014 (en milliers)	Évolution 2014/2013	Évolution moyenne annuelle 2013/2010 (1)	par une clientèle étrangère	sur emplacements locatifs
Doubs	296	-3,9	0,4	65,6	41,4
Jura	827	-5,6	-1,1	50,8	42,5
Haute-Saône	89	-2,8	-4,7	42,2	14,6
Territoire de Belfort	22	-7,2	-5,0	45,0	24,4
Franche-Comté	1 234	-5,0	-1,1	53,6	39,9
France métropolitaine	109 743	0,3	1,6	33,4	47,3

Note : données 2014 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

4 Nombre de nuitées dans les campings selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2014 (milliers)		Évolution 2014/2013 (%)	
	Franche-Comté	France métropolitaine	Franche-Comté	France métropolitaine
1-2 étoiles	72	16 115	-1,7	0,4
3-4-5 étoiles	1 048	86 605	-6,1	0,6
Non classés	114	7 024	3,4	-3,8
Total	1 234	109 743	-5,0	0,3

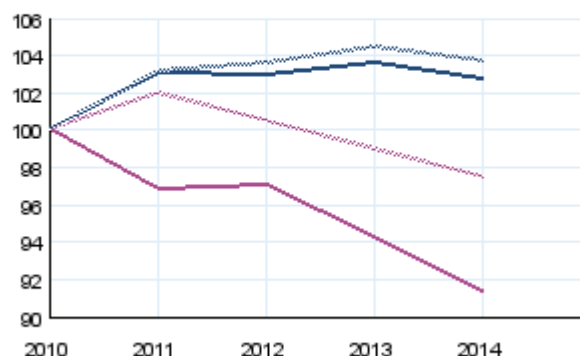
Note : données 2014 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

5 Évolution des nuitées dans les hôtels et les campings

■ Nombre de nuitées - Franche-Comté
 ■■ Nombre d'arrivées - Franche-Comté
 ■ Nombre de nuitées - France métropolitaine
 ■■ Nombre d'arrivées - France métropolitaine

en indice base 100 en 2010



Note : données 2014 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

Transport

Une année morose excepté pour le transport aérien

En 2014, en Franche-Comté, le fret de marchandises n'a pas confirmé la reprise amorcée l'année précédente. En revanche, le transport passager aérien continue son essor, grâce au développement de l'aéroport de Dole-Jura à l'international. Le marché automobile est quant à lui, toujours atone. Les immatriculations de voitures neuves dans la région sont à leur plus bas niveau.

Yves Lebeau, Insee Franche-Comté

L'aéroport Dole Jura franchit le cap des 100 000 passagers

En 2014, 117 200 personnes ont voyagé en avion depuis la Franche-Comté. Avec une augmentation de 43,2 % en un an, le trafic aérien régional continue son essor (*figure 1*).

Le développement de l'aéroport Dole Jura, qui concentre la quasi-totalité du trafic passager (115 700 voyageurs), explique cette forte croissance du trafic aérien.

L'ouverture chaque année de nouvelles lignes « low cost » vers l'international (85,9 % des vols en 2014 dans la région) est à l'origine d'une progression constante du trafic passager sur ces vols. Ainsi 110 000 personnes ont voyagé vers l'international en 2014, soit 55,6 % de plus qu'en 2013.

En revanche, la fréquentation sur les lignes nationales, en hausse les années précédentes, a diminué de 27,1 % lors de l'année écoulée.

Le fret routier ne confirme pas sa reprise de l'année 2013

Après le fort ralentissement enregistré en 2012, l'année 2013 marquait une nette reprise du fret routier national sous pavillon français. Cette reprise ne s'est pas confirmée en 2014 puisque le transport routier de marchandises avec la Franche-Comté se replie sans toutefois revenir à son niveau de 2012. En 2014, 5,1 milliards de tonnes-kilomètres ont été transportées.

Les échanges de marchandises de la région avec les autres régions de Métropole lors de l'année 2014 sont équilibrés, avec 2,1 milliards de tonnes kilométrées transportées dans les deux sens. Le transport intra-régional est, quant à lui, inférieur à 1 milliard de tonnes kilométrées (*figure 2*).

Le fret de marchandises n'a pas réussi à retrouver son niveau de 2009. Les entrées, les sorties de la région ainsi que le transport intra-régional sont en moyenne en baisse, respectivement de 2,8 %, 0,9 % et 3,3 % par an (*figure 4*).

Le recul des immatriculations se poursuit

En 2014, les ventes de véhicules neufs continuent de reculer dans la région, alors que sur le plan national, le marché repart à la hausse (*figure 3*). Avec 47 500 véhicules neufs immatriculés, le marché automobile franc-comtois est toujours atone. En baisse de 2,3 % par rapport à l'année précédente, il a atteint un nouveau seuil historiquement bas (*figure 5*).

Ce recul des immatriculations concerne toutes les catégories de véhicules. Ainsi, le parc automobile des particuliers a baissé de 2,5 % en un an, celui des utilitaires légers de 1,8 % et celui des poids lourds de 4,2 %.

Les quatre départements comtois accusent une baisse du nombre d'immatriculations de véhicules neufs avec un recul particulièrement marqué dans le Territoire de Belfort (-11,8 %). Toutefois, les immatriculations diminuent de seulement 1,0 % dans le Doubs, sachant que ce département concentre 58,0 % des immatriculations régionales. ■

Pour en savoir plus

Lebeau Y., « Une année 2013 marquée par le développement du transport aérien », *Franche-Comté - Bilan économique 2013*, mai 2014

1 Passagers des aéroports

	Franche-Comté			France métropolitaine	
	Passagers 2014 (nombre)	Évolution 2014/2013	Évolution annuelle moyenne 2013/2008 (1)	Évolution 2014/2013	Évolution annuelle moyenne 2013/2008 (1)
Lignes nationales	8 104	-27,1	34,3	-2,6	1,3
Lignes internationales	108 558	55,6	94,7	4,2	2,1
Transit	551	-44,4	16,8	-12,5	-9,9
Total	117 213	43,2	71,7	2,1	1,8
dont lignes à bas coût (low cost)	100 730	48,0		12,6	8,4
Part des lignes à bas coût (low cost) (en %)	85,9	///	///	///	///

Note : données brutes.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le trafic passager si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

Source : Union des aéroports français.

2 Transport de marchandises par la route

Franche-Comté	2014 (p) (millions de Tonnes-Kilomètres transportés)	Évolution annuelle moyenne 2014/2009 (1)
Entrées dans la région		2 086
Sorties de la région		2 059
Intérieur de la région		958

p : données provisoires.

L'unité retenue pour mesurer le transport de marchandises est la tonne-kilomètre, correspondant au déplacement d'une tonne de marchandises sur un kilomètre.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le transport de marchandises si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : France métropolitaine hors Corse. Données hors transport international.

Source : SOeS, Enquête Transport routier de marchandises.

3 Immatriculations de véhicules neufs

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers (1)		Véhicules industriels à moteur (2)		Ensemble immatriculations (3)	
	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)
Doubs	23 677	-1,8	3 531	2,2	363	14,2	27 634	-1,0
Jura	6 726	-1,5	1 353	-0,2	240	-7,0	8 369	-1,2
Haute-Saône	5 628	-1,2	882	0,8	133	-20,8	6 668	-1,6
Territoire de Belfort	4 193	-8,8	537	-26,5	57	-32,1	4 798	-11,8
Franche-Comté	40 224	-2,5	6 303	-1,8	793	-4,2	47 469	-2,3
France métropolitaine	1 765 855	0,5	370 130	1,5	38 895	-13,6	2 180 776	0,3

Note : données brutes.

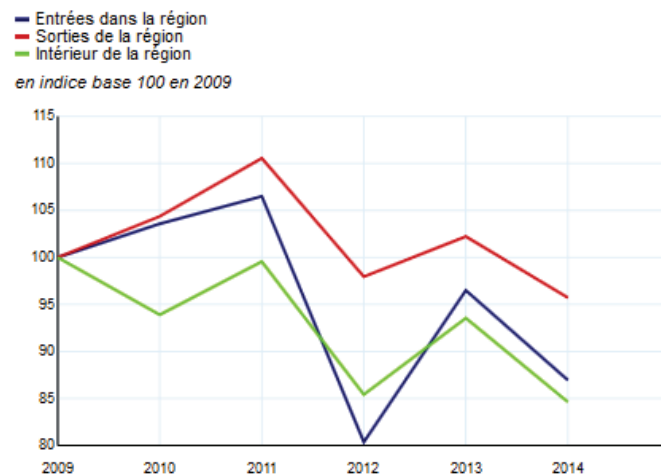
(1) : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

(2) : camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

(3) : y compris immatriculations de transports en commun.

Source : SOeS, SIDIV.

4 Évolution du transport routier de marchandises dans la région Franche-Comté

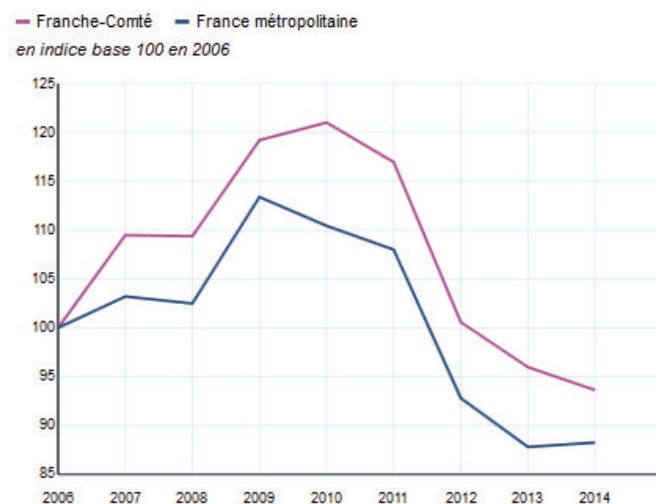


p : données provisoires.

Champ : hors transport international.

Source : SOeS, Enquête Transport routier de marchandises.

5 Évolution du nombre d'immatriculations de véhicules particuliers neufs



Note : données brutes.

Source : SOeS, Fichier central des automobiles, SIDIV.

Agriculture

Une bonne année laitière ternie par des prix des céréales en baisse

En 2014, les conditions climatiques ont été capricieuses : manque d'ensoleillement, pluies et températures douces ont rythmé cette année. La météo a ainsi perturbé les moissons et a conduit à la production d'un blé de faible qualité. Ces conditions météorologiques difficiles ont affecté la pousse de l'herbe. Malgré tout, la production laitière a progressé. Quant à la filière viande, la quantité d'animaux abattus a permis de compenser la baisse des prix.

Geoffrey Heydorff, DRAAF

Un blé de faible qualité

L'année 2014 a été mouvementée pour les céréales franc-comtoises (*figure 1*). Aux deuxième et troisième trimestres, les blés français subissent une chute des prix à l'export du fait de la crise ukrainienne puis de l'embargo russe qui déstabilisent les marchés. La baisse de l'euro en fin d'année permet tout de même au blé français de trouver preneur à l'export. Par ailleurs, la météo a perturbé les moissons (*figure 2*). Les pluies record de juillet ont entraîné une germination des grains sur pied rendant impropres une partie de la récolte à la panification. Les bons rendements régionaux (69 quintaux/hectare contre 65 quintaux/hectare en moyenne quinquennale) ont ainsi pâti d'une mauvaise valorisation.

De plus, le blé français a dû faire face à la concurrence des blés étrangers mais également du maïs pour sa valorisation en fourrage, la récolte mondiale de maïs ayant été importante en 2014. Avec des rendements de 103 quintaux/hectare, supérieurs de plus de 10 quintaux/hectare à leur moyenne quinquennale, le maïs grain franc-comtois ne fait pas exception. Mais comme pour le blé, la production mondiale élevée a pesé sur les cours.

L'humidité et le manque d'ensoleillement estival ont également pénalisé la

production viticole. Malgré des conditions optimales au moment de la récolte, les rendements sont décevants. La qualité devrait être cependant au rendez-vous.

La production laitière progresse encore

La pousse de l'herbe a elle aussi été affectée par cette météo capricieuse. Si le printemps doux a d'abord favorisé la pousse de l'herbe, le manque de pluie a ensuite été pénalisant dans certains secteurs de la région, notamment dans le sud-ouest de la Haute-Saône. Les fortes pluies estivales ont permis des regains en quantité, mais de faible qualité. Ces conditions difficiles n'ont pas ralenti la production laitière (*figure 3*). Au contraire, permises par une augmentation du cheptel de vaches et tirées par un prix de vente du lait en hausse, les livraisons de lait franc-comtois ont progressé de 3,3 % en un an. Le lait standard a augmenté de 2,8 €/hectolitre entre 2013 et 2014. En août et septembre, il se rapproche des 42 €/hectolitre (+ 5 % en un an).

La production de Comté pour l'année 2014 s'élève à près de 63 000 tonnes, soit une progression de 9 % en un an. Après quatre années de déclin, la production d'Emmental se redresse d'environ 9 % en 2014, pour atteindre plus de 12 000 tonnes. Les volumes de fromage à raclette et de

Morbier sont également en hausse de près de 4 % chacun sur l'année.

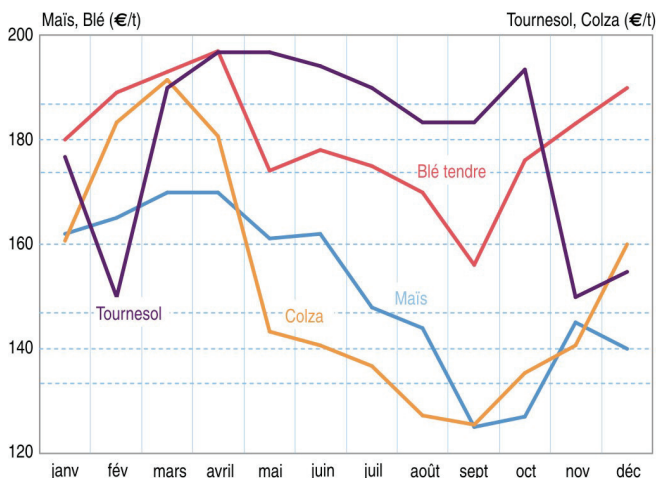
Abattages : la quantité compense le prix

Avec un total de 37 500 tonnes en 2014, les abattages d'animaux progressent. Si avec moins de 2 000 tonnes annuelles, les abattages de veaux sont 10 % en dessous de leur moyenne quinquennale, ils sont largement compensés par les abattages de gros bovins, dont les volumes augmentent de 5 % en un an (12 400 tonnes). Avec 21 000 tonnes sur l'année, les abattages porcins sont également en hausse et dépassent de 1 000 tonnes leur moyenne quinquennale. Les abattages d'ovins restent stables. Cette hausse de l'activité d'abattages s'accompagne d'une baisse des prix de la viande au cours de l'année. Les agneaux sont peu touchés (- 1 % en un an) et leur cotation reste ainsi supérieure à sa moyenne des années précédentes. En revanche, le cours du porc subit une baisse de 12 % et termine l'année à moins de 1,40 €/kilo (*figure 4*). Si l'ensemble de la viande bovine perd également en valeur, les femelles sont plus particulièrement touchées. Les cotations des vaches mixtes perdent ainsi 10 % en un an (*figure 5*). ■

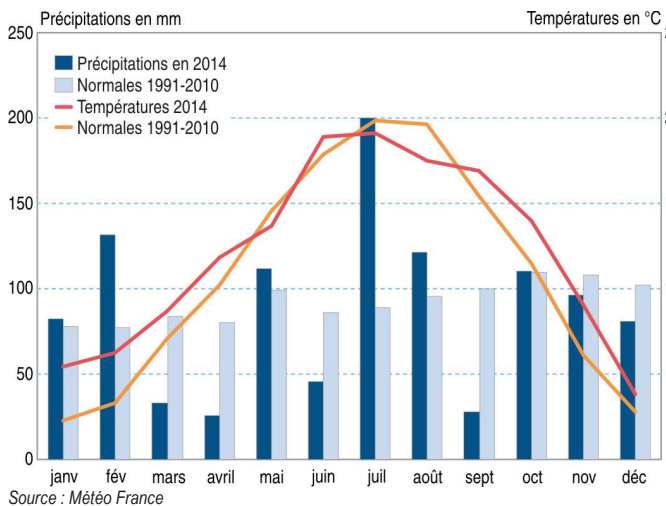
Pour en savoir plus

- Geoffrey Heydorff, «Bilan de l'année agricole 2014 en Franche-Comté », *Franche-Comté Conjoncture* n°163, Agreste, janvier 2015

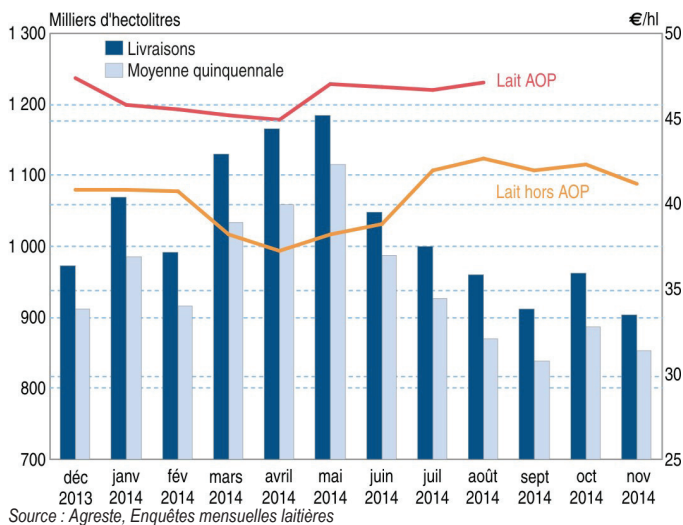
1 Cotations des grandes cultures en 2014



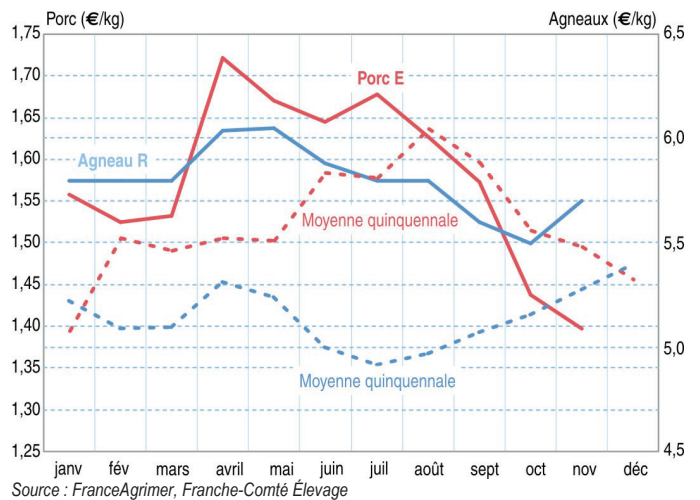
2 Température et précipitations en Franche-Comté en 2014



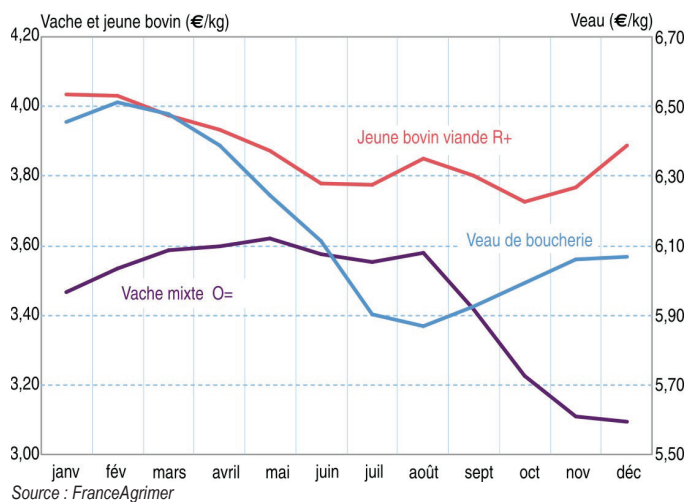
3 Prix et livraisons de lait en Franche-Comté



4 Cotations porcs et agneaux en 2014



5 Cotations bovins en 2014



Frontaliers

Une croissance de l'emploi frontalier comtois relativement modeste en 2014

Avec une croissance de 2,8 % en 2014, le nombre de frontaliers comtois atteint 30 800 personnes en fin d'année. Le rythme de progression diminue une nouvelle fois et confirme l'inflexion constatée depuis 2012. Ce phénomène s'observe dans les principaux cantons suisses à l'exception de celui de Berne. Les cantons de Vaud et de Neuchâtel demeurent les destinations principales des frontaliers résidant en Franche-Comté.

Pierre Quillery, Insee Franche-Comté

Fin 2014, 30 800 Francs-Comtois exercent une activité en Suisse. Le nombre de frontaliers francs-comtois a plus que doublé depuis la signature des Accords de Libre Circulation des Personnes (ALCP) conclus en juin 2002. En outre, depuis la suppression des zones frontalières pour les ressortissants de l'UE en juin 2007, les frontaliers peuvent exercer une activité sur l'ensemble du territoire suisse, ce qui a favorisé la diffusion du travail frontalier franc-comtois notamment dans les cantons de Genève et de Berne.

Les 170 km de frontière entre la Suisse et le Doubs expliquent que 73 % d'entre eux résident dans ce département, notamment dans les deux zones d'emploi de Morteau et de Pontarlier. Les autres frontaliers demeurent en quasi totalité dans le département du Jura (17 %) et dans le Territoire de Belfort (9 %) (*figure 1*).

Un rythme de croissance en inflexion depuis trois ans

Fin 2014, la région compte 800 frontaliers supplémentaires par rapport à l'année précédente. Après une année 2011 particulièrement dynamique (+ 12,7 %, soit 3 000 frontaliers supplémentaires par rapport à 2010), le rythme de progression s'est infléchi progressivement pour

atteindre + 2,8 % en 2014 (*figure 2*). Le nombre de frontaliers résidant en Franche-Comté progresse dorénavant quasiment au même rythme que l'ensemble des frontaliers résidant en France (+ 3,0 %).

Ce ralentissement s'est produit dans les quatre départements comtois. Entre fin 2013 et fin 2014, seul le Territoire de Belfort conserve un rythme comparable à celui de l'année précédente (+ 5,9 %) (*figure 3*).

Un ralentissement dans les principales destinations des frontaliers comtois

Dans les cantons de Vaud et du Jura, où travaillent respectivement 11 900 et 5 800 Francs-Comtois, le rythme de croissance des frontaliers est deux fois moins élevé qu'un an auparavant. Dans le canton de Neuchâtel (10 400 travailleurs francs-comtois), le ralentissement est moins marqué (+ 2,0 % après une hausse de 2,8 % entre fin 2012 et fin 2013).

Alors qu'il comptait une vingtaine de frontaliers en 2002, le canton de Genève continue d'accueillir de plus en plus de travailleurs francs-comtois (700 à la fin de l'année 2014). Cependant, en 2014, le rythme de croissance est beaucoup moins élevé que celui constaté depuis dix ans. Le

canton de Berne inverse sa tendance de l'année dernière : après avoir diminué de 1,5 % entre fin 2012 et fin 2013, le nombre de frontaliers comtois travaillant dans ce canton (1 400) progresse de 3,7 % en 2014 (*figure 4*).

Dans l'Arc jurassien suisse, le nombre de frontaliers rhônalpins et alsaciens progresse moins fortement

En 2014, dans le canton du Jura, la progression du nombre de frontaliers a été autant portée par les Francs-Comtois que par les Alsaciens (+ 3,1 % chacun). Cette augmentation du nombre de frontaliers alsaciens est moins forte que celle observée l'année dernière (+ 5,8 %). Dans le canton de Vaud, le nombre de frontaliers rhônalpins s'accroît légèrement plus (+ 3,2 %) que celui des Francs-Comtois, avec également, un fort ralentissement par rapport à la croissance constatée entre fin 2012 et fin 2013 (+ 7,9 %). Enfin, le nombre de frontaliers alsaciens travaillant dans le canton de Berne, certes modeste (300), diminue cette année de 6,8 %, après avoir augmenté de 25,0 % au cours de l'année 2013 (*figure 5*). ■

Pour en savoir plus

- Hmamda N., Quillery P., « Comparaison des salaires entre la Franche-Comté et l'Arc jurassien suisse », *Observatoire Statistique Transfrontalier de l'Arc jurassien (OSTAJ)*, février 2015
- Hmamda N., Quillery P., « La main-d'œuvre frontalière dans l'Arc jurassien », *Observatoire Statistique Transfrontalier de l'Arc jurassien (OSTAJ)*, décembre 2014
- Hmamda N., Quillery P., « Une forte mobilité des actifs dans l'Arc jurassien », *Observatoire Statistique Transfrontalier de l'Arc jurassien (OSTAJ)*, décembre 2014

1 Répartition des frontaliers résidant en Franche-Comté par canton suisse de lieu de travail au 4^e trimestre 2014

Lieu de travail	Lieu de résidence <i>en nombre</i>				
	Doubs	Jura	Haute-Saône	Territoire de Belfort	Franche-Comté
Ensemble de la Suisse dont :	22 524	5 159	425	2 732	30 840
<i>Canton de Berne</i>	1 214	NS	NS	219	1 483
<i>Canton de Genève</i>	151	502	NS	NS	684
<i>Canton du Jura</i>	3 448	NS	188	2 184	5 833
<i>Canton de Neuchâtel</i>	10 086	123	82	65	10 356
<i>Canton de Vaud</i>	7 342	4 451	61	NS	11 895
<i>Autres cantons</i>	283	NS	NS	209	588

Note de lecture du tableau : Les données de l'échantillon de la statistique de l'emploi (STATEM) servent à l'estimation du total des frontaliers au niveau national. Ce total est ensuite ventilé (par canton, branche, ...) au moyen des proportions calculées sur la base du système d'information central sur la migration (SYMIC).

Compte tenu de cette opération de pondération, les effectifs mentionnés sont significatifs à partir de 50. En dessous de ce seuil, ils sont indicatifs d'un lien de travail frontalier entre un département de résidence et un canton suisse de travail sans certitude sur le nombre réel de travailleurs frontaliers. La mention NS (non significatif) remplace les données correspondantes.

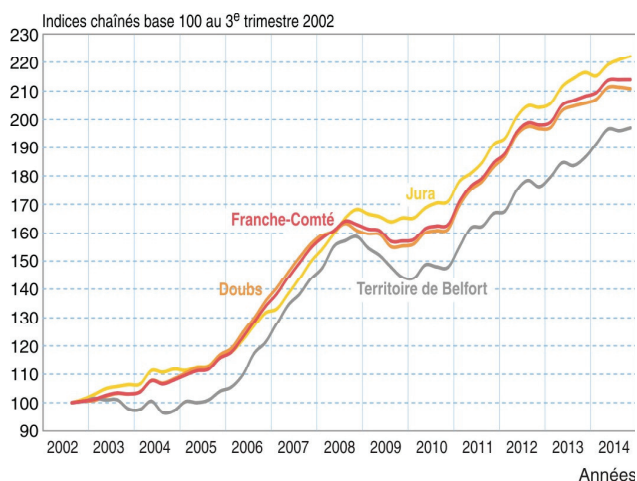
Source : Office Fédéral de la Statistique (Statistique des frontaliers)

2 Évolution du nombre de frontaliers comtois occupant un emploi en Suisse par département de résidence

	4e trimestre 2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)	Évolution 2013/2012 (en %)
Franche-Comté dont :	30 840	2,8	5,1
<i>Doubs</i>	22 524	2,4	4,6
<i>Jura</i>	5 159	2,7	5,9
<i>Haute-Saône</i>	425	6,3	18,0
<i>Territoire de Belfort</i>	2 732	5,7	5,9

Source : Office Fédéral de la Statistique (Statistique des frontaliers)

3 Évolution du nombre de frontaliers comtois par département de résidence



Source : Office Fédéral de la Statistique (Statistique des frontaliers)

4 Évolution du nombre de frontaliers comtois occupant un emploi en Suisse par canton

Canton de travail	4e trimestre 2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)	Évolution 2013/2012 (en %)
Ensemble de la Suisse dont :	30 840	2,8	5,1
<i>Canton de Berne</i>	1 483	3,7	-1,5
<i>Canton de Genève</i>	684	6,4	11,8
<i>Canton du Jura</i>	5 833	3,1	7,7
<i>Canton de Neuchâtel</i>	10 356	2,0	2,8
<i>Canton de Vaud</i>	11 895	2,9	6,0
<i>Autres cantons</i>	588	6,9	14,8

Source : Office Fédéral de la Statistique (Statistique des frontaliers)

5 Nombre de frontaliers par canton suisse de lieu de travail au 4^e trimestre 2014

	Résident en Franche-Comté (nombre)	Résident en France (nombre)	Part des frontaliers comtois (en %)	Évolution des frontaliers résidant en France 4T14/4T13 (en %)	Évolution des frontaliers résidant en Franche-Comté 4T14/4T13 (en %)
Ensemble de la Suisse dont :	30 840	150 410	20,5	3,0	2,8
<i>Canton de Berne</i>	1 483	1 948	76,1	0,9	3,7
<i>Canton de Genève</i>	684	70 991	1,0	3,1	6,4
<i>Canton du Jura</i>	5 833	7 185	81,2	3,1	3,1
<i>Canton de Neuchâtel</i>	10 356	10 809	95,8	2,5	2,0
<i>Canton de Vaud</i>	11 895	25 432	46,8	3,2	2,9
<i>Autres cantons</i>	588	34 045	1,7	3,0	6,9

Source : Office fédéral de la statistique (statistique suisse)

Définitions

Activité partielle / Chômage partiel

Lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou partie de son activité et qu'elle n'entend pas rompre les contrats de travail qui la lient à ses salariés, elle peut avoir recours au chômage partiel. Le système d'indemnisation du chômage partiel permet de gérer une baisse d'activité ponctuelle, limitée dans le temps et ayant pour cadre l'année civile.

Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

Auto-entrepreneur

Le régime de l'« auto-entrepreneur » s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire, et dont l'entreprise individuelle remplit les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise et qui opte pour exercer en franchise de TVA.

Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. L'auto-entrepreneur bénéficie :

- d'un régime micro-social simplifié ;
- d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants, ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans ; toutefois, l'auto-entrepreneur qui crée une activité artisanale à titre principal, doit s'inscrire au RM.
- d'une exonération de TVA ;
- et sur option, d'un régime micro-fiscal simplifié (versement libératoire de l'impôt sur le revenu) et d'une exonération de la cotisation foncière des entreprises pendant 3 ans à compter de la date de création.

Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle Emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;

- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP) et en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui a pour but de donner à des jeunes travailleurs ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, un titre d'ingénieur ou un titre répertorié. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

La durée du contrat varie de 1 à 3 ans en fonction du type de profession et de la qualification préparée. Tout jeune âgé de 16 à 25 ans peut entrer en apprentissage. La rémunération, calculée en pourcentage du Smic (entre 25 % et 78 %), varie selon l'âge du jeune en apprentissage et sa progression dans le ou les cycles de formation.

Tout employeur du secteur privé peut embaucher un apprenti s'il déclare prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage : le suivi, obligatoire, par un maître d'apprentissage, notamment. Les cotisations sociales (salariales et patronales, hormis pour les accidents du travail) sont prises en charge par l'État. Les contrats d'apprentissage ouvrent droit à une indemnité compensatrice forfaitaire (montant minimal de 1 000 euros par année de contrat), versée à l'employeur par le conseil régional. En outre, les entreprises ont droit à un crédit d'impôt (1 600 euros par apprenti et par an, voire 2 200 euros dans certains cas).

Contrat d'insertion dans la vie sociale / CIVIS

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), dans son volet « accompagnement vers l'emploi » a été mis en œuvre en 2005. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans faiblement qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Il a pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable. Ce contrat est conclu avec les missions locales ou les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). Sa durée est d'un an renouvelable. Les titulaires d'un CIVIS âgés d'au moins 18 ans peuvent bénéficier d'un soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne perçoivent ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation.

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. Il s'agit d'un contrat de travail en alternance à durée déterminée ou indéterminée incluant une action de professionnalisation. Son objectif est de permettre aux salariés d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle. L'action de professionnalisation comporte des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation ; sa durée est en principe comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être portée à 24 mois par accord collectif de branche. La durée de formation est d'au moins 15 % de la durée de l'action de professionnalisation. Les bénéficiaires âgés de 16 à 25 ans révolus sont rémunérés en pourcentage du Smic (entre 55 % et 80 %) selon leur âge et leur niveau de formation ; les autres salariés perçoivent une rémunération qui ne peut être ni inférieure au Smic ni à 85 % du salaire minimum conventionnel. Ce contrat ouvre droit pour l'employeur à une exonération des cotisations patronales de sécurité sociale quand le bénéficiaire a entre 16 et 25 ans ou quand il s'agit d'un demandeur d'emploi âgé de 45 ans ou plus.

Contrat unique d'insertion / CUI

Créé par la loi n°2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu minimum de solidarité active et réformant les politiques d'insertion, le contrat unique d'insertion (CUI) est entré en vigueur au 1er janvier 2010 (dans les départements d'Outre-Mer entrée en vigueur prévue pour le 1er janvier 2011).

A compter du 1^{er} janvier 2010 et suite à la mise en place de ce nouveau contrat, il n'est plus possible de conclure des contrats d'avenir et des contrats d'insertion - revenu minimum d'activité (CI-RMA).

Dans les départements d'Outre-Mer, la mise en œuvre du Contrat Unique d'Insertion (CUI) étant prévue au 1^{er} janvier 2011, la conclusion de CIRMA et de contrats d'avenir reste possible jusqu'au 31 décembre 2010.

Le contrat unique d'insertion qui a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi, se décline sous deux formes :

le CUI - Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE), s'adresse aux employeurs du secteur marchand et ouvre droit à une aide

financière sans exonération spécifique de cotisations sociales ;

le CUI - Contrat d'Accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), s'adresse aux employeurs du secteur non marchand et ouvre droit à une aide financière et à une exonération spécifique de cotisations sociales.

Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

- 1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;
- 2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;
- 3) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes d'immatriculation avec le statut d'auto-entrepreneur enregistrées dans Sirene. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1^{er} janvier 2009 qui demandent, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation (*voir cette dernière définition*).

Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle Emploi depuis un an ou plus.

Emploi d'Avenir / EAV

L'emploi d'avenir (EAV) est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle.

Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Les non salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 8 300 établissements homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer (DOM). L'échantillon final est de 14 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

Estimations d'emploi localisées

A partir de 2009, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisées), qui se fondent sur l'utilisation des sources administratives en niveau.

Pour les salariés, il s'agit des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS « grand format ») contenant, en plus des DADS stricto sensu, les données du fichier de paye des agents de l'État et celles des particuliers employeurs).

Pour les non salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF).

Le concept central d'Estel est une synthèse ascendante des sources administratives utilisées avec prise en compte de la multi-activité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Le passage à Estel permet la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui de la zone d'emploi croisée avec le niveau A38 de la nouvelle nomenclature d'activités au lieu du niveau départemental) ; de plus on disposera chaque année de la double localisation au lieu de résidence et au lieu de travail pour les salariés et d'informations sur le sexe et la tranche d'âge quinquennale des travailleurs salariés et non salariés.

Hôtellerie de plein air (camping)

Les campings-caravanings classés le sont selon les nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet 2012. Ils sont classés de 1 à 5 étoiles. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements communs, les équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

Immatriculations de voitures particulières neuves

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

Nomenclature d'activités française / NAF rév. 2, 2008

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1er janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1er janvier 2003). La NAF rév. 1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes

La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1993.

Nomenclature agrégée - NA, 2008

Avec le passage à la NAF rév. 2 (nomenclature d'activités française révisée au 1er janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;
- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;
- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;
- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Pôle Emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

Population active (BIT)

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs ; ces deux concepts étant entendus selon les définitions du Bureau International du Travail (BIT).

Sit@del2

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de réforme du droit des sols en octobre 2007.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette

classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupés au nombre de chambres (emplacements) total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

Coordination Direction régionale de l'Insee Franche-Comté

Contribution Draaf

Directeur de publication Patrick Pétour

Rédacteur en chef Martine Azouguagh

Auteurs Jérôme Bourgeois (Insee Franche-Comté)
Laurent Clavel (Dese, Insee)
Aline Faure (Insee Franche-Comté)
Geoffrey Heydorff (Draaf)
Yves Lebeau (Insee Franche-Comté)
Julie Pariente (Insee Franche-Comté)
Pierre Quillery (Insee Franche-Comté)
Gilles Zemis (Insee Franche-Comté)

© Insee 2015

Insee Conjoncture

Franche-Comté



Bilan économique 2014 Encore une année difficile pour l'économie franc-comtoise

Dans un contexte d'accélération de l'activité mondiale et de reprise timide de l'activité dans la zone euro, l'économie française progresse faiblement en 2014 après le rythme plus soutenu de 2013.

L'activité française présente quelques signes de reprise à la faveur d'un rebond du pouvoir d'achat et d'une légère croissance de l'emploi total. En Franche-Comté, ces signes se font attendre dans la mesure où la plupart des indicateurs de l'économie franc-comtoise restent orientés à la baisse en 2014.

Conjoncture n° 5
mai 2015

ISSN 2261-821x

Insee Franche-Comté
8 rue Louis Garnier
CS 11997
25020 Besançon Cedex

Directeur de la publication :
Patrick Pétour

Rédactrice en chef :
Martine Azouguagh

© Insee 2015

